

**Communication à destination des professionnels,
sans valeur contractuelle.**

Qualité ou prix ? Pour combiner les 2, Altaprofits fait évoluer sa tarification et renforce son offre financière

Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, lance une nouvelle version de ses contrats d'assurance vie Altaprofits Vie et de capitalisation Altaprofits Capitalisation, assurés par **Generali Vie**, avec une tarification ajustée sur les supports en unités de compte (UC). Ainsi, la tarification est :

• compétitive pour les épargnants dont les encours sont inférieurs à 300 000 euros :

- . 0,60 % / an pour les supports en unités de compte (0,84 % précédemment) et 0,90 % / an pour les épargnants ayant opté pour un mandat de gestion pilotée (soit + 0,30 % / an additionnel aux frais de gestion sur les supports en unités de compte).
- . 0,70 % / an pour les titres vifs (actions) et pour les ETF (Exchange Traded Fund) (contre 0,94 % et 1,04 % précédemment).

• la moins chère du marché⁽¹⁾ pour les épargnants dès 300 000 euros d'encours, s'appliquant alors dès le 1^{er} euro :

- . 0,45 % / an pour les supports en unités de compte et 0,75 % / an pour les épargnants ayant fait le choix d'un mandat de gestion pilotée (soit + 0,30 % / an additionnel aux frais de gestion sur les supports en unités de compte).
- . 0,55 % / an pour les ETF (Exchange Traded Fund) et les titres vifs (actions).

En parallèle, **Altaprofits enrichit l'offre financière des contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation assurés par Generali Vie, avec l'appui et l'expertise de Generali Wealth Solutions.**

Offres à durée limitée en gestion libre :

- **Jusqu'au 29 août 2025**, le produit structuré **Alta Horizon**, qui est un instrument financier complexe (dont l'émetteur est la Société Générale) est proposé aux souscripteurs du contrat. **Élaboré en collaboration avec Generali Wealth Solutions, ce nouveau produit a la particularité d'être protégé avec un capital garanti au terme et un taux de rendement fixe annuel (5 % bruts) garanti**, hors défaut de l'émetteur. Il est rappelable au gré de l'émetteur. Sa durée de détention maximale est de 12 ans.
- Ce produit structuré pourra être **associé à l'offre de bonification sur le fonds en euros Netissima**, permettant aux profils les plus défensifs de bénéficier d'une solution d'investissement à la fois performante et sécuritaire. En effet, les clients et nouveaux souscripteurs peuvent bénéficier d'une bonification **de + 1,60 % nette de frais de gestion**, hors prélèvements sociaux et fiscaux⁽²⁾ sur le taux de participation aux bénéfices sur la part des versements réalisés sur ce fonds jusqu'au **30 juin 2025, appliquée pour les années 2025 et 2026**. Cette offre est conditionnée à un investissement avec 50% d'UC et au maintien à la fin de chaque année (2025 et 2026).

L'offre financière des contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation continue de s'enrichir :

- En gestion libre, les souscripteurs aux contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation choisissent leur allocation d'actifs librement, parmi 477 supports d'investissement, rigoureusement sélectionnés, couvrant toutes les classes d'actifs.
- En gestion pilotée, selon leur profil d'investisseur, leurs objectifs et leur horizon de placement, les souscripteurs ont le choix entre une gestion « classique » et une gestion orientée vers des investissements dans l'économie réelle, conformément à la loi industrie verte. Les contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation proposent en effet **trois nouvelles orientations de gestion pilotée (ou « gestion sous mandat ») intégrant des actifs non cotés**, en complément des 12 autres orientations existantes, **avec les conseils de Lazard Frères Gestion et Generali Wealth Solutions.**

« Avec cette nouvelle version du contrat privilégiant les supports en unités de compte, nous sommes clairement dans la logique d'accompagner nos épargnants dans leur recherche de performance. Nous avons fait le choix de frais ajustés et dégressifs jusqu'à être les moins chers du marché sur les supports en unités de compte, et nous continuons dans le même temps de travailler sur une offre financière riche permettant à tous les profils de trouver des solutions adaptées, que ce soit en gestion libre ou pilotée. »,

Catherine Baudeneau, Directrice Marketing Offre et Communication.

Synthèse des frais applicables sur les contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation à partir du 5 mai 2025 :

Types de frais	Frais appliqués
. Frais d'entrée et sur versement	0 %
. Frais d'arbitrage	0 %
. Frais de gestion sur les fonds en euros	0,75 % / an
. Frais de gestion sur le fonds croissance Générations Croiss@ance durable	0,75 % / an
. Frais de gestion sur les supports en unités de compte, en gestion libre, selon l'encours du contrat (supérieur ou inférieur à 300 000 euros)	0,45 % ou 0,60 % /an
. Frais de gestion complémentaires sur les actions (titres vifs)	+ 0,10 % / an
. Frais de gestion complémentaires sur les ETF	+ 0,10 % / an
. Frais de mandat pour les gestions pilotées	+ 0,30 % / an
. Frais sur les transactions financières (investissement) sur les actions, par ligne	0,40 % (0 % en 2025)

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'investissement net de frais sur le fonds croissance Générations Croiss@ance durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance Générations Croiss@ance durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

Le support en unités de compte Alta Horizon est exposé au risque de défaut de l'Émetteur du support en unités de compte et de son Garant Société Générale (faillite ou défaut de paiement). L'attention du souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout désinvestissement anticipé du support en unités de compte avant son échéance (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) peut entraîner une perte en capital totale ou partielle.

Les contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation sont respectivement un contrat d'assurance vie individuel et un contrat de capitalisation, libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance), assurés par Generali Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Les Notes d'information valant Conditions générales de ces contrats sont consultables, téléchargeables et imprimables aux liens suivants :

<https://www.altaprofits.com/assurance-vie/altaprofits-vie/conditions-generales>

<https://www.altaprofits.com/capitalisation/altaprofits-capitalisation/conditions-generales>

En pièce jointe, le communiqué en version .pdf

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 (0)1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Il y a 25 ans, Altaprofits révolutionnait l'assurance vie traditionnelle, en lançant Altaprofits Vie, le 1er contrat d'assurance vie commercialisé en ligne, sans frais d'entrée⁽³⁾.

Altaprofits propose aujourd'hui :

- Des solutions en épargne, retraite, immobilier et private equity conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

(1) Comparatif réalisé en Avril 2025 entre 17 contrats d'assurance vie (acteurs en ligne et banques traditionnelles).

(2) Ce dispositif concerne les affaires nouvelles ou les versements libres (hors versements libres programmés). **Afin de bénéficiaire de cette offre, il est nécessaire que le taux d'UC lié au versement soit supérieur ou égal à 50 % (y compris Générations Croiss@nce durable) au moment de l'investissement et au 31/12 de chaque année. Ce boost sur la collecte se cumule au taux servi sur le contrat dans une limite de rémunération globale du fonds euros liée au versement de 4,60 % nette de frais de gestion.** Cette offre n'est valable que pour du new cash : le versement ne doit pas provenir d'un rachat effectué sur un contrat Generali. **Les transferts Pacte ne sont pas éligibles à cette opération commerciale.** De plus, tout mouvement de désinvestissement sur le fonds euros éligible entraînera en priorité le désinvestissement de la poche bénéficiant du boost sur la collecte. Toutefois, cette bonification sera attribuée au prorata temporis sur la durée d'éligibilité. Cette offre est susceptible d'évoluer et pourra être fermée à tout moment.

(3) En décembre 2000, Altaprofits.com, 1^{ère} plateforme d'assurance vie en ligne indépendante, et Altaprofits Vie, 1^{er} contrat d'assurance vie en ligne, sans frais d'entrée, assuré par La Fédération Continentale (pôle partenariats et gestion de patrimoine du Groupe Generali France), sont ouverts en bêta versions, puis au grand public à compter de février 2001.